



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

# **Commission économie publique ⑨**

Procès-verbal de la séance du 05.04.07 à 19h au bureau communal d'Ayer

**Présents :** Georges-Alain Zuber, Ayer  
Sylviane Pittet, Chandolin  
Martine Antonier, Grimentz  
Eloi Abbé, St-Jean  
Philippe Melly, St-Luc  
Joël Bonnard, Vissoie

## **1. Rappel des commissions**

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

## **2. Distribution des protocoles et organisation des commissions**

Georges-Alain Zuber ouvre la 2<sup>ème</sup> séance de la commission économie publique. Il est proposé de reprendre les différents points évoqués lors de la dernière séance.

## **3. Protocole de la séance du 08.03.07**

Une correction sera apportée au point 4.

## **4. Contacts avec les appuis**

La liste des appuis à disposition de la commission est la suivante :

- SD : Stéphane Zufferey fait le lien avec les autres présidents de SD.
- RM : Nico Salamin et Yves Salamin ou les trois présidents des RM concernés.

- SAT : Manu Broccard
- Etat du Valais : service du développement économique
- Commune de Bagnes : Christophe Dumoulin.

## 5. Nombre d'administrateurs

Chaque membre de la commission est chargé de faire la liste des représentants de sa commune dans les divers conseils d'administration et sociétés (RM, SD et tout ce qui a trait au tourisme et à l'industrie ex : Ponchet, Arche de St-Jean, observatoire). Voir si cela est statutairement défini en terme de composition (nombre et qui ?).

Martine Antonier s'occupe de voir pour SAT et CdV. Georges-Alain Zuber fait de même pour Gouggra et SIESA. Rendre réponse à Martine Antonier qui en fera un tableau.

## 6. Etat d'avancement de la nouvelle loi sur le tourisme

Manu Broccard, qui faisait partie du groupe de travail, nous tiendra informé de l'avancement. Dès que les députés seront en possession du document, il faut que la commission en ait une copie. Le texte devrait être vu en première lecture en juin.

## 7. Liste des commentaires sur la destination

Quelques commentaires, entendus lors de l'AG de SAT et ailleurs sont repris :

- Manque de réaction suite aux annonces des médias sur le mauvais état des pistes. Qui doit faire quoi ? SAT ou les OT ? Aux RM et OT d'activer la publicité « en cas de crise » ? Meilleure coordination à avoir entre SAT et ses partenaires.
- Mauvaise utilisation des manifestations à rayonnement international (Sierre-Zinal ; Grand Raid,...) pour la promotion de la destination.
- La clientèle proche (Valais) représente un chiffre d'affaire important, notamment pour les week-ends. Qui doit les approcher ? SAT ou les OT ? Pas clair.
- Le bureau est situé à Sierre. Il est rappelé que si les bureaux sont allés à Sierre, c'est parce que tout le monde en Anniviers n'était pas uni. Reste que le manque de visibilité de SAT dans la vallée est reproché. Les employés SAT doivent mieux connaître ce qu'ils vendent.
- Comités trop nombreux, couches de décisions pas claires (OT, SD, SAT, CdV, VsT, Suisse Tourisme) pourquoi ne pas aller directement à Valais Tourisme et supprimer les autres paliers pour la promotion externe ?
- Sion Région : toutes les communes n'ont pas accepté le budget. Conséquences pour la destination ?
- La communication interne laisse à désirer. Des PV sont envoyés mais il est impossible d'identifier ce qui est fait et pourquoi. Les acteurs du tourisme de la destination ne se sentent pas écoutés. Impression de perte de contrôle.
- Les employés SAT ne restent pas. Pourquoi ? Trop de stagiaires ? Trop de personnes « extérieures » à la destination ? Responsables OT changent également trop régulièrement. Problème de rotation du personnel. L'argent versé par les communes à SAT devrait-il plutôt servir à créer un poste fort plus attractif au sein de l'OT ?

- Les périodes creuses restent. Que fait SAT ?

Le cahier des charges de Sierre-Anniviers Tourisme a été demandé par les responsables d'OT. Il semble qu'il n'existe pas.

Il est proposé que Georges-Alain Zuber se renseigne sur les possibilités de faire un audit (déterminer au préalable ce que l'on veut savoir, coût, qui,...) et d'attendre les retombées de la séance des commerçants de Grimentz. Dans tous les cas, il faut rechercher la plus grande unité possible en Anniviers voir également avec la commune de Chalais. Eviter que cela reste lettre morte.

## 8. Règlements TPT

Les divers règlements sont remis à Martine Antonier. Manque celui de St-Jean à lui faire parvenir dès que possible.

Le tableau fait pour l'étude de la fusion est parcouru. De nombreuses différences entre les communes sont constatées. Cela va d'un facteur 2 à 4 de différence. Ex : restaurant à Grimentz CHF 1'200.- à Vissoie CHF 350.-. Les membres de la commission trouvent que cela n'est pas logique. Si la nouvelle loi sur le tourisme ne passe pas, une harmonisation sera proposée par la commission ⑨.

Sylviane Pittet est chargée de voir ce qui est encaissé en TPT (y compris contribution RM) et comment se fait la répartition (SAT, local,...). Voir éventuellement avec le SEREC.

## 9. « Ponctions » des RM

Un tableau est distribué à tous pour information. La participation des RM en % de leur chiffre d'affaire n'est pas négligeable. Les RM doivent-ils participer à la piscine ? à la SD ? Ce tableau doit être discuté en présence des membres des SD et des RM. Il faut tenir compte également des participations des communes aux RM (cautionnement, LIM, prêts,...). La participation des communes à l'actionnariat des RM représente près de 13 %.

Philippe Melly regarde avec Christian Caloz et Martine Antonier avec Yves Salamin pour confirmer que les coûts du bus gratuits en amont de Niouc ne figurent pas dans le tableau.

La commission ①② doit analyser cela, faire l'inventaire et trouver un équilibre entre les ponctions faites au RM et l'argent investi par les communes pour les RM.

## 10. Transports, études en cours

Le point est fait sur ce dossier qui est remis à la commission bus navette.

L'étude sur Grimentz est terminée et a été présentée au conseil communal de Grimentz qui doit maintenant préparer les mesures à prendre (routes, zones bleues, zones piétonnes, bus navette,...)

La commune d'Ayer a remis à Transitec un mandat d'étude pour la station de Zinal.

Il faut penser Anniviers et en cas de mesures prises sur une station, il faut également envisager des mesures ailleurs. Les RM paient une somme importante pour la gratuité des bus, cela doit-il devenir un service exclusivement communal ? Quelles conséquences financières ?

### **11. Aide financière SIREG**

Le règlement du fonds sera demandé par Georges-Alain Zuber à SIREG.

### **12. Statistiques**

SAT possède un programme pour résumer les données récoltées auprès des OT. Cela ne donne pas d'indication sur le marketing (comment les clients ont entendu parler de la destination,...). Du côté de Grimentz, un mini-sondage a été réalisé. Les hôtels, agences immobilières et SAT manquent réellement d'outils statistiques. La question de savoir comment le marketing est ciblé peut donc se poser.

La nouvelle loi prévoit un observatoire cantonal. C'est à SAT, VsT ou Suisse tourisme de développer dès maintenant des outils statistiques.

### **13. Coordination avec les autres commissions, notamment pour les transports**

Pas de problèmes particuliers.

### **14. Politique communale du tourisme**

La démarche participative faite (et encore en cours) à Chalais est expliquée dans les grandes lignes. Alain Zappellaz peut être contacté en cas de besoin.

Le but de la commission économie publique est de réaliser un document relatant les priorités en matière de tourisme. Le canevas existant de SIREG peut être utilisé. Georges-Alain contactera Philippe Chauvie à ce sujet afin de prévoir une organisation efficace.

### **15. Rapport de la commission et présentation**

Un support powerpoint sera préparé pour le 15.06.07 pour la présentation aux conseillers. Une présentation d'environ 10 minutes permettrait à chaque commission de faire le tour des sujets traités, de l'avancement des démarches, des objectifs à atteindre,...

### **16. Préparation de la séance avec les représentants des SD (RM)**

Martine Antonier communiquera la date de la rencontre à Stéphane Zufferey qui fait le lien avec les autres présidents de SD. Les points suivants lui seront suggérés :

- Représentation de la nouvelle commune au sein des SD
- Relation commune / SD actuelle qui fait quoi ? (financièrement, matériellement, délégation des tâches,...)
- Relation commune / SD souhaitée

- Etat d'avancement de la nouvelle loi sur le tourisme – discussion
- Relations entre SD, RM, SAT, Commune
- Aspects financiers (TPT,...)
- Statistiques
- Politique communale du tourisme
- Attentes des SD envers la nouvelle commune
- ...

## 17.Divers

Chaque membre est invité à prendre connaissance du document daté du 02.04.07 et intitulé « gestion du plan directeur cantonal – fiche de coordination D.1/3 « Tourisme intégré » - décision du conseil d'Etat du 28.03.07 ».

A traiter par la commission ⑦.

Pour le PV : Martine Antonier